

## SOMMAIRE :

### Edito de l'Adjoint

### Séance du Conseil Municipal

- Droit de préemption urbain
- Cession de terrains
- Renouvellement de conventions
- Subventions

### Infos pratiques

- Journée citoyenne
- Fleurissement
- Jumelage
- Résidence seniors
- Prévention : canicule
- Horaires d'été
- 25ème Festival Pow wow
- Travaux
- La bibliothèque municipale
- L'agenda

### La page environnement

- Propreté espaces publics
- La tonte mulching
- Rénovation énergétique
- Réseau d'assainissement



## Chères Steinbourgeoises, Chers Steinbourgeois,

La météo a fait des caprices ces derniers temps. Malgré les pluies diluviennes du mois de mai nous avons pu constater que nos ouvrages ont fait leur travail. La digue rue de la gare a fait barrage et la réserve de l'ancien plan d'eau a su ralentir la crue centennale.

Certaines manifestations ont été annulées comme le championnat de France d'auto cross, la procession de la Fête Dieu. D'autres se sont déroulées entre deux gouttes comme les 100 ans du FC Steinbourg qui ont rencontré un franc succès avec des événements tout au long du week end ainsi que la fête du tennis et la fête de fin de saison de bodysculpt. Nous espérons que les manifestations à venir pourront se dérouler avec un temps plus clément puisqu'officiellement on est passé à l'été le 21 juin. Nous comptons sur l'ensemble de la population pour soutenir nos associations qui vous ont concocté des temps forts tout au long de l'été tel que le Fessti (Festival avec un grand groupe de chanteurs Autrichien), le bal du 13 juillet, le festival Pow Wow, la traditionnelle paella au port ainsi que la fête de la choucroute.

Nous allons profiter de cette saison estivale pour programmer quelques travaux tels que la remise en état de l'allée de la mairie (les pavés sortent du scellement et cela représente un risque conséquent pour les piétons). Nous ferons également des travaux à l'école suite à la fuite du chauffe-eau et remplaceront les fenêtres aux deux logements au-dessus du périscolaire. De nouveaux jeux seront installés au parc récréatif, route de Saverne.

In Steiweri esch ebs lons!  
Scheni Ferie!

Cédric Rosin



## Séance du Conseil Municipal du 28 juin 2024

### Droit de préemption urbain

Depuis la prise de compétence du PLUi, la Communauté des Communes du Pays de Saverne est compétente pour la gestion des déclarations d'intention d'aliéner.

La Communauté des Communes a donné délégation aux communes pour continuer à gérer les déclarations sans préemption.

Si la commune souhaite préempter pour un bien, il faudra demander délégation à la Communauté des Communes.

Le Conseil Municipal décide de ne pas intervenir pour la vente de biens route de Saverne, rue d'Ernolsheim et rue Saint Jean.

### Cession de terrains

Le Conseil Municipal a acté la vente du terrain à Alsace Habitat pour la construction de la future résidence pour seniors.

### Renouvellement de conventions

Le Conseil Municipal décide de renouveler les conventions pour l'occupation des logements du bâtiment périscolaire avec Mmes Weitz et Brassel ainsi que le bail pour l'occupation du terrain derrière les garages communaux.

### Subventions

Le Conseil Municipal attribue diverses subventions :

- Association de l'aviculture pour la location de la salle pour l'exposition annuelle
- Association des arboriculteurs pour un échange dans le cadre du jumelage avec Loffenau
- Football Club pour l'organisation de l'évènement pour le 100ème anniversaire du club
- Paroisse de Monswiller pour l'achat d'un nouveau poêle à pellet au presbytère protestant.

Il est rappelé que le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la commune



Mairie de Steinbourg  
Place du Général De Gaulle  
67790 STEINBOURG

☎ 03.88.91.15.61

✉ [mairie@steinbourg.fr](mailto:mairie@steinbourg.fr)

🌐 [www.steinbourg.fr](http://www.steinbourg.fr)



# Informations pratiques

## Journée citoyenne

La journée citoyenne a pour but d'inciter les administrés à mener une action éco-citoyenne au sein de la commune.

A cette occasion, le conseil municipal a procédé à l'entretien des 5 calvaires du village (désherbage et plantation de vivaces).

Quelques habitants ont profité de cette journée pour nettoyer les abords de leur(s) propriété(s) et certaines associations ont eu la bonne idée de nettoyer l'extérieur des locaux qu'ils occupent tout au long de l'année.

Mme le Maire remercie l'ensemble des participants pour leur investissement pour la propreté et le bien-être dans notre village.



## Fleurissement

Cette année le village de Steinbourg fête l'anniversaire de trois associations locales et c'est tout naturellement que la commission environnement a choisi de décorer le village sur le thème de ces événements : 100ème anniversaire du Football-Club et de l'association culturelle Saints Pierre et Paul (autrement dit "d'Bengele") et 25ème anniversaire du Festival Pow Wow de l'association Plain Indians.

Le Conseil Local des Jeunes s'est particulièrement investi dans ce nouveau projet avec la mise en peinture des sujets de décors.



Pour rappel, les personnes qui seront récompensées pour le fleurissement de leur propriété recevront un bon d'achat, valable chez Fleurs ERNST à Hattmatt, pour la campagne de l'année prochaine.

La commission environnement, fera sa tournée dans le village fin juillet.

## Jumelage

A l'occasion de la fête du village de Loffenau, la commune de Steinbourg organise un voyage collectif en bus le 27 juillet 2024 (Départ en début d'après-midi).

Toute personne souhaitant prendre part à cette sortie pour découvrir le charmant village de Loffenau, est priée de s'inscrire en mairie avant le 1er juillet 2024.

Participation pour le transport en bus : 12 €/personne.

Les consommations sur place seront à la charge de chacun.



Mai 2023 : Inauguration du grand sentier de randonnée de Loffenau à découvrir sur le site :

<https://www.schwarzwald-tourismus.info/touren/loffenu-grosse-loffenauer-runde-premiumwanderweg-ff92fcbe18>

## Résidence séniors

Le bailleur ALSACE HABITAT vient de déposer le permis de construire, qui sera en instruction pour 4 à 6 mois.

La future résidence pour séniors comprendra 15 logements T2 et 5 logements T3, avec des plafonds de ressources différents.

Les travaux de construction démarreront au printemps 2025.



# Informations pratiques

## Canicule : registre des personnes vulnérables

La municipalité a mis en place un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées ou vulnérables. Sont concernées : les personnes de plus de 65 ans, ainsi que les personnes de plus de 60 ans



reconnues inaptes au travail, les personnes handicapées, les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical...).

Ce registre permet d'intervenir auprès de ces personnes en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence (risques exceptionnels, canicule, grand froid, etc...). Les données sont traitées dans l'unique but d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Conformément à la loi n° 78-17 et au RGPD, les intéressés disposent de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données. N'hésitez pas à venir inscrire en mairie les personnes qui pourraient bénéficier du suivi mis en place.

En cas de plan canicule déclenché, nos agents contactent également ces personnes pour leur donner des consignes et quelques règles à suivre.

## Horaires d'été



La mairie sera exceptionnellement fermée le 16 août 2024. En cas d'urgence (état civil), veuillez composer le 07 50 56 10 85.

La Bibliothèque municipale sera fermée du 15 au 28 juillet 2024. A partir du 29 juillet et jusqu'au 31 août les permanences de la bibliothèque seront réduites aux mardis et aux vendredis de 16h à 18h.

## 25ème Festival Pow Wow

L'association « Plains Indiens » offre aux Steinbourgeois l'entrée au Festival Pow Wow le vendredi soir.

Les bracelets seront délivrés au foyer communal, le mercredi 31 juillet et le jeudi 1er août 2024 de 18h à 20h, sur présentation d'un justificatif de domicile.

A cette occasion, les personnes intéressées pourront également acheter les bracelets pour le samedi (18 €), le dimanche (16 €) ou pour les deux jours (35 €).

## Travaux

Des travaux de réfection de l'allée vers la mairie vont être entrepris cet été pour ne pas gêner l'accès à l'école.

Ceux-ci auront lieu du 15 au 20 juillet et risqueront de perturber l'accès pour aller à la mairie ou chez le médecin.

**La bibliothèque municipale**

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
Égalité  
Territoires

**COURSE olympique**  
**10 juillet 2024**  
de 14h à 17h  
au parc récréatif  
Route de Saverne

Animation tout public à partir de 7 ans

- Course d'orientation
- Epreuves sportives
- Quizz

Inscriptions à la bibliothèque jusqu'au 5 juillet 2024

Ne pas oublier :  
les chaussures adaptées,  
la casquette,  
et la bouteille d'eau

Logos: STEINBOURG, CLUB VOSGEN, RAJ, etc.

## L'agenda

- STEINBOURG
- 6-7-8 juillet : Fessti
- 10 juillet : Partir en livre
- 13 juillet : Fête Nationale
- 15 juillet : Après-midi jeux en famille (CSF/APFS)
- 2-3-4 août : Festival Pow-Wow
- 9 août : Don du sang
- 17 août : Paëlla au port (FC)
- 1er septembre : Fête de la choucroute au refuge
- 8 septembre : Meeting d'aéromodélisme
- LOFFENAU
- 12-14 juillet : Sportfest (fête du sport)
- 20 juillet : Schulfest (fête de l'école)
- 27-28 juillet : Dorffest (fête du village)

# La page environnement

## Propreté des espaces publics



Ramasser les déjections canines sur la voie publique est une façon de maintenir les rues propres ou encore d'éviter les mauvaises odeurs. La commune a mis en place plusieurs distributeurs de "sacs à crottes" et nous invitons les propriétaires de chien à en faire bon usage pour maintenir un espace collectif agréable pour tous. Les sachets sont à déposer dans les poubelles et non pas dans les caniveaux. D'autre part, pour éviter tout incident, il est demandé aux propriétaires de tenir leur chien en laisse. La divagation de chiens est strictement interdite et passible d'une amende.

## Les avantages de la tonte mulching

Tenir un jardin élégant et avoir une belle pelouse est un travail de tous les instants. La tonte tout particulièrement nécessite une régularité à toute épreuve et un travail soigné. Autrement, votre jardin aura une bien triste mine.

Quels sont les avantages du mulching pour votre jardin ?

Le principe de base du mulching est de supprimer la ramasse de tonte. Vous n'aurez pour ainsi dire aucun déchet vert et pas de bac à vider. Le mulching est donc l'une des méthodes de tonte qui nécessite le moins d'effort.

Ensuite, un mulching correctement effectué fertilise énormément. Le paillis qui se retrouve sur la pelouse est un engrais naturel qui accélérera de façon considérable la pousse et nous ne reviendrons pas sur le bénéfice thermique pour votre pelouse. Bien appliquée, cette technique vous garantit donc une pelouse verte, dense et soigneusement taillée.



## Travaux de rénovation énergétique

Vous souhaitez bénéficier de conseils techniques pour vos travaux de rénovation énergétique ? Bénéficiez d'un accompagnement gratuit (sans conditions de ressources) pour vous aider dans vos travaux de rénovation énergétique tels que la priorisation des travaux, l'estimation des aides financières ou encore l'analyse des devis.

Contact France Rénov' : 03 74 47 10 34

- le lundi de 14h à 17h
- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanences (sur RDV) tous les vendredis après-midi à la Maison des services, 16 rue du Zornhoff à Saverne.

Adresse mail : [inforeno.paysdesaverne@oktave.fr](mailto:inforeno.paysdesaverne@oktave.fr)

Le nouvel outil de prise de rendez-vous est disponible sur le site internet :

<https://www.paysdesaverne.fr/Energies/Espace-Info-Energie> - Onglet France Rénov' - Energies

## Pas de lingettes dans les toilettes

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes dans le réseau d'assainissement.

Elles sont un véritable fléau pour celui-ci.

Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration.

Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau !

Après utilisation, veillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables", elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration.

Sachez qu'une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an. Cela représente vingt fois plus de déchet que la simple utilisation d'un détergent en flacon et d'un chiffon.

